

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

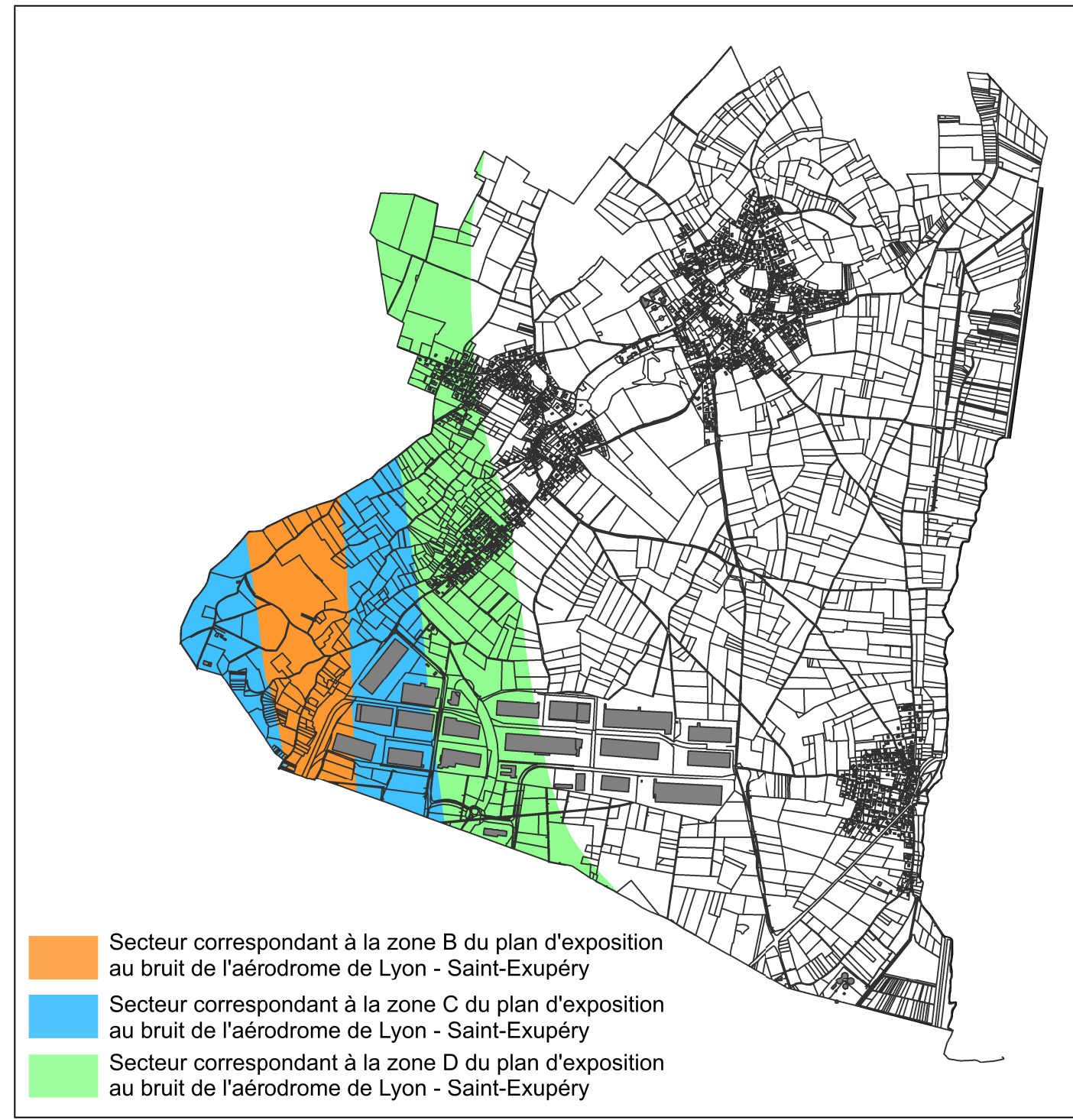
Commune de Satolas-et-Bonce

4.2.c Documents graphiques du règlement

Extrait le Haut-Bonce, le Bas-Bonce et la Ruette
Echelle 1/2000

Projet en date du 31 juillet 2024

SECTEURS DE NUISANCES SONORES AERIENNES cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)



RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS
Emplacement réservé (1) Numéro de l'opération
Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferroviaire Lyon - Turin

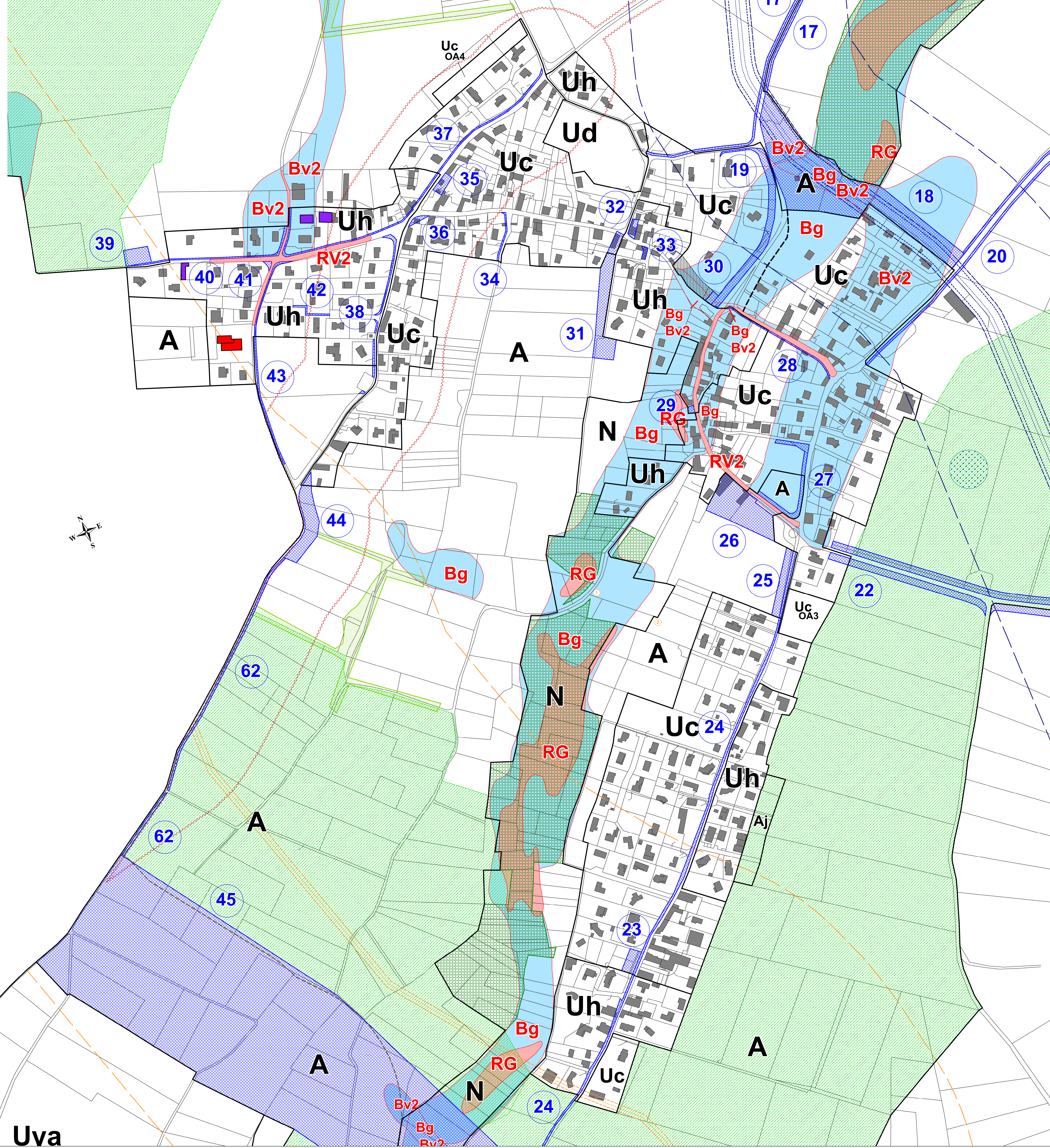
n°ER	objet	bénéficiaire	surface
1	Aménagement d'un complexe sportif (terrains de foot, vestiaires, tribunes...)	Commune	41 090 m ²
2	Elargissement de la Route de Montolongre (5 mètres)	Commune	725 m ²
3	Elargissement mode doux (2 mètres), Route de Montolongre	Commune	185 m ²
4	Aménagement d'un parking	Commune	1 130 m ²
5	Amélioration de la visibilité du carrefour (sécurité)	Commune	820 m ²
6	Aménagement sportif et parc	Commune	6 750 m ²
7	Équipement public de sport et loisirs	Commune	8 240 m ²
8	Déviator route (possibilité de sens unique)	Commune	4 540 m ²
9	Voie à créer	Commune	750 m ²
-10	Aménagement d'un parc (espace vert)	Commune	-6 030 m ²
11	Elargissement de la Route des Estrats (2 mètres) et aménagement d'un parking	Commune	1 590 m ²
12	Aménagement d'un abri bus et de places de stationnement	Commune	1 085 m ²
13	Aménagement de l'entrée de village et stationnements	Commune	2 890 m ²
14	Aménagement d'un cheminement modes doux (4 mètres)	Commune	1 890 m ²
15	Requalification et sécurisation du carrefour	Commune	340 m ²
16	Aménagement d'un espace vert	Commune	240 m ²
17	Elargissement mode doux (3 mètres), Rue du Maze	Commune	2 840 m ²
18	Aménagement d'un espace vert autour de la vieille tour et création de cheminements doux	Commune	17 490 m ²
19	Elargissement de la voie et stationnements (10 mètres) Montée de la Miazère	Commune	2 710 m ²
20	Elargissement modes doux (3 mètres), Route des Sorbières	Commune	4 465 m ²
21	Haut planée de 10 mètres de part et d'autre de la route de la Flare	Commune	15 800 m ²
22	Elargissement modes doux et aménagements paysagers (10 mètres), Allée des Sirois	Commune	23 270 m ²
23	Aménagement d'un parking	Commune	635 m ²
24	Elargissement modes doux (2 à 5 mètres), Route de la Ruette	Commune	3 140 m ²
25	Aménagement de stationnements	Commune	1 190 m ²
26	Mise en valeur de la vieille ferme du Bas-Bonce	Commune	4 550 m ²
27	Elargissement modes doux et stationnements (5 mètres) Route des Sorbières	Commune	1 155 m ²
28	Elargissement modes doux (2 mètres), Chemin des Cours	Commune	370 m ²
29	Sécurisation du parking	Commune	90 m ²
30	Aménagement de stationnements	Commune	175 m ²
31	Elargissement du chemin et aire de retournement (pompiers)	Commune	3 175 m ²
32	Aménagement du carrefour	Commune	295 m ²
33	Amélioration du carrefour (visibilité)	Commune	120 m ²
34	Elargissement modes doux (2 mètres), Impasse de la Vie Saute	Commune	150 m ²
35	Aménagement d'un point d'apport volontaire de déchets, stationnements et arrêt de bus	Commune	390 m ²
36	Aménagement du carrefour	Commune	158 m ²
37	Elargissement modes doux (2 mètres), Route de la Savane	Commune	1 140 m ²
38	Elargissement modes doux (2 mètres), Route de la Savane et aménagement du carrefour	Commune	250 m ²
39	Aménagement d'une aire de retournement	Commune	860 m ²
40	Elargissement modes doux (2 mètres), Chemin de Planbos	Commune	570 m ²
41	Aménagement du carrefour	Commune	75 m ²
42	Confortement du chemin piéton existant	Commune	150 m ²
43	Elargissement modes doux (2 mètres), Chemin de Combis des Saures	Commune	675 m ²
44	Aménagement de l'entrée de village (espace vert)	Commune	2 460 m ²
45	Projet de VPS	Commune	243 400 m ²
46	Projet de LGV Lyon-Turin	RF	377 500 m ²
47	Aire de retournement et mise en impasse du Chemin de Robrière	Commune	650 m ²
48	Création de stationnements et d'une aire de retournement	Commune	1 440 m ²
49	Création de stationnements et d'un abri bus	Commune	1 395 m ²
50	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	650 m ²
51	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	160 m ²
52	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	265 m ²
53	Elargissement modes doux et aménagements paysagers (10 mètres), Route de Billardiers	Commune	26 620 m ²
54	Aire de retournement, impasse des Bites d'Or	Commune	970 m ²
55	Elargissement Impasse des Narcisses (5 mètres)	Commune	305 m ²
56	Aménagement de l'entrée de hameau	Commune	905 m ²
57	Elargissement de voie	Commune	150 m ²
58	Aménagement d'un cheminement piétons	Commune	495 m ²
59	Elargissement de voie	Commune	50 m ²
60	Amélioration de la visibilité du carrefour (alignement)	Commune	20 m ²
61	Elargissement du chemin de Serenere	Commune	250 m ²
62	Elargissement de la route de Satolas (modes doux)	Commune	1 470 m ²
63	Aménagement du carrefour	Commune	540 m ²

Liste des emplacements réservés pour la réalisation de logements sociaux (article L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)

n°ERS	Rue / Lieu-dit	Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements sociaux sur le programme de logements à leur nombre
1	Route des Estrats	Ub	100 % au moins 8 logements sociaux

Liste des secteurs de mixité sociale (article L. 151-15 du Code de l'Urbanisme)

n°ERS	Rue / Lieu-dit	Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements sociaux, locaux ou d'habitat social à leur nombre ou à leur surface principale de type BRS ou équivalent sur le programme de logements à leur nombre
1	Centre-village	Uba2	25 % au moins 9 logements adés
2	Le Chaffard	Uca3	20 % au moins 6 logements adés



LES ZONES ET LES SECTEURS

ZONES URBAINES

- UA Zone agglomérée dense du bourg
- Ub Zone bâtie de densité moyenne
- Uc Zone bâtie de faible densité
- Ud Zone urbaine à destination d'hébergement
- Uh Zone bâtie constituée (gestion du bâti existant)
- Ue Zone d'équipement public
- Uy Zone industrielle du Parc de Chesnes
- Uya Zone industrielle liée à la gestion des déchets (exploitation en cours)
- Uya Zone industrielle (secteur réaménagé du centre d'enfouissement)
- Ux Zone d'équipement public de la station d'épuration de Traffeyère

ZONES AGRICOLES (ne constituant pas de STECAL)

- A Zone agricole
- Aa Zone agricole stricte (nouvelle construction interdite)
- An Zone agricole à enjeux naturels et paysagers
- Aj Secteur de jardin

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES (ne constituant pas de STECAL)

- N Zone naturelle et forestière
- Ne Zone naturelle d'équipement public de sports et loisirs
- Ny Zone naturelle correspondant aux secteurs du site d'enfouissement de déchets et à ses bassins de rétention
- Nz Zone naturelle correspondant aux espaces verts du Parc de Chesnes

ZONES URBAINES

- AU Zone d'urbanisation future
- AUI Zone à aménager à vocation d'activités artisanales

SECTEURS DE RISQUES NATURELS (cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1))

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "Br" dans le règlement partie écrite), issu de la cartographie "Exposition au retrait-gonflement des sols argileux" de 2021 concerne l'ensemble de la commune.

Secteurs de risques naturels - classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 1/50000, Alp Géorisques, Août 2022

- R Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
- R1 Risque d'inondations en pied de versant
- RC Risque de crues des rivières
- RCn Risque de crues des rivières
- RV2 Risque de ruissellements et ruisselements sur versant
- RG Risque de glissements de terrain

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES (cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1))

Pipelines SPSE (P11 et P12)

- SUP 1 (155 mètres)
- SUP 2 (15 mètres)
- SUP 3 (10 mètres)

Canalisation de gaz Etrez-Tersanne

- SUP 1 (390 mètres)
- SUP 2 et SUP 3 (5 mètres)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL (cf. Titre II, Chapitre IV du Règlement (pièce 4.1))

- pr Secteur de protection de captage (périmètre immédiat)
- prA, prB, prC Secteur de protection de captage (périmètre rapproché)
- pr Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)
- pe Secteur de protection de captage (périmètre éloigné)
- Espaces Boisés Classés
- Elément Naturel Remarquable du Paysage
- Zh Zone humide
- Ce Corridor écologique
- Zs Secteur d'intérêt scientifique
- Za Secteur d'intérêt scientifique ponctuel

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DES SOLS

- Secteur réservé pour la réalisation de logements sociaux
- N Numéro de l'opération
- Servitude de mixité sociale
- N Numéro de l'opération
- Voie nouvelle (tracé de principe)
- V Variante 1
- V Variante 2

AUTRES INFORMATIONS

- Lignes Haute-Tension
- Canalisation de gaz Etrez-Tersanne
- Pipeline SPSE (PL1 et PL2)
- Digues
- Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présenté en pièce annexe du PLU)